



### ECONOMIE

# La BSCA bank s'installe à Oyo



La façade du siège de la BSCA bank d'Oyo

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a procédé à l'inauguration du siège de l'agence de la Banque sino-congolaise pour l'Afrique (BSCA bank) à Oyo dans le

département de la Cuvette. Dans son discours, Roger Rigobert Andely, président du conseil d'administration de la BSCA Bank, a déclaré qu'au nombre des missions de son

institution figure le soutien à l'industrialisation et à la modernisation du Congo à travers des services financiers accessibles et adaptés.

Page 2

### SPORT

## La Fécofoot retrouve son siège



Me Jean Ignace Massamba, huissier de justice à la Cour d'appel de Brazzaville, et Victor Magloire Nganguia faisant l'état des lieux du siège

Après huit mois d'expulsion, les membres du comité exécutif de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) ont réintégré officiellement leur siège, le 13 mai, à Brazzaville. « Nous nous retrouvons au siège de la Fécofoot dans le cadre de l'exécution d'une décision », a indiqué Me Jean Ignace Massamba, huissier de justice.

Page 16

### BREVETS TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

## Démarrage des épreuves d'éducation physique

Débutées hier sur l'ensemble du territoire national, les épreuves pratiques d'éducation physique et sportive des brevets technique et professionnel session 2025, qui regroupent près de 7525 candidats, vont s'achever le 17 mai. Le président général des jurys des brevets, Rufin Mviri, a fait savoir que le nombre de candidats est en augmentation de 14 % par rapport à l'an dernier.

Page 3

### ELECTRICITÉ

## Le gouvernement appelle à la réforme d'E<sup>2</sup>C



Réuni hier en conseil des ministres à Oyo dans le département de la Cuvette, le gouvernement a réaffirmé l'urgence d'étudier les conditions d'amélioration du réseau de transport d'électricité entre les villes de Pointe-Noire et Brazzaville afin d'éliminer les pertes techniques et d'améliorer la desserte, la quantité et la

qualité de l'énergie servie à la population par la société Energie électrique du Congo (E2C).

Page 7

**Éditorial**  
**Petite enfance**

Page 2

## ÉDITORIAL

## Petite enfance

L'élargissement de l'accès à des services d'éducation de qualité en faveur de la petite enfance a fait l'objet d'un symposium international qui vient de se clôturer à Brazzaville. Une dizaine de pays africains y ont été représentés ainsi que les partenaires au développement, pour définir, entre autres, les normes minimales des expériences d'apprentissage et des programmes d'études.

Pour l'éducation de la petite enfance, le Congo, comme d'autres pays, dispose d'une politique nationale. La rencontre a donc permis de partager le savoir-faire en tirant profit des avancées des uns et des autres. Partout, les défis à relever dans l'amélioration du système préscolaire public demeurent grands et des stratégies concertées peuvent aider à lever les obstacles.

Parmi les mesures évoquées, il est question d'accélérer la mise en œuvre des réformes visant à favoriser l'expansion de l'offre d'une éducation de qualité pour les personnes cibles, notamment dans les zones défavorisées ou enclavées en rapprochant l'école des apprenants comme c'est le cas pour les cycles primaire et secondaire.

La période des vacances permettra aux acteurs du système éducatif de continuer à peaufiner le travail pour y parvenir puisque l'année scolaire en cours touche à sa fin avec les examens d'Etat qui débiteront le mois prochain. La petite enfance sera sans nul doute au cœur des réformes pédagogiques de l'année prochaine.

Les Dépêches de Brazzaville

## OYO

## Le siège de la BSCA bank inauguré

Le siège flambant neuf de la Banque sino-congolaise pour l'Afrique (BSCA bank) de la ville d'Oyo a été officiellement inauguré, le 12 mai, par le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, en présence de nombreuses autorités.

Cette nouvelle agence dispose entre autres d'un grand hall d'accueil, d'un guichet grand public, d'un guichet automatique de paiement (Gap) ainsi que de deux distributeurs automatiques, l'un pour les retraits et l'autre pour les retraits et versements. Ces derniers fonctionneront 24h/24 et 7j/7.

Dans son mot de circonstance, Roger Rigobert Andely, président du conseil d'administration de la BSCA bank, a exprimé sa gratitude envers les fondateurs de la banque et ses partenaires stratégiques soulignant ainsi la mission de ladite banque qui est celle de soutenir l'industrialisation et la modernisation du pays à travers des services financiers accessibles et adaptés: « L'inauguration de ce jour de l'agence d'Oyo est donc une opportunité pour moi au nom de nos actionnaires, nos administrateurs et de la direction générale d'exprimer notre gratitude à l'endroit de ceux qui ont créé cette banque et qui ont permis à celle-ci de se développer si vite en 10 ans. Nos remerciements à nos deux chefs d'Etat, leurs excellences Denis Sassou N'Guesso et Xi Jinping pour leur vision », a-t-il indiqué.

S'exprimant à son tour, le ministre des Finances, du Budget et du Por-



La façade du siège de la BSCA bank d'Oyo/DR

tefeuille public, Christian Yoka, a notifié que l'implantation du nouveau siège de la BSCA à Oyo traduit la volonté de rapprocher la banque des Congolais, notamment dans les zones semi-urbaines et rurales. « Il est conventionnellement admis qu'il n'y a pas d'économie résiliente et prospère sans banque stable », a-t-il déclaré, saluant l'expansion de la BSCA au-delà des grands centres urbains. Le ministre Christian Yoka a poursuivi en disant : « L'implantation des banques commerciales dans les zones semi-urbaines ou rurales reflète sans nul doute la nécessité d'accompagner une dynamique économique naissante caractérisée par des besoins en sécurisation d'épargne, en utilisation de moyen de paiement moderne et en demande de financement

adapté. Le choix d'Oyo n'est pas anodin car la ville connaît une activité économique et les transactions monétaires sont réelles ».

De son côté, Gu Shu, président du conseil d'administration de la banque chinoise, a salué l'excellence de la coopération entre les deux pays, à travers cette nouvelle étape de partenariat économique. Pour rappel, née de l'initiative des présidents Denis Sassou N'Guesso du Congo et Xi Jinping de Chine, la BSCA bank est le onzième établissement bancaire installé au Congo. Elle est détenue à 50% par la Banque agricole de Chine qui occupe le sixième rang mondial. Les actionnaires de la BSCA bank envisagent d'augmenter son capital de cinquante-trois milliards de francs CFA à soixante-treize milliards à la fin de l'année 2028.

Gloria Imelda Lossele

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira  
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,  
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal  
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com

## EPREUVES PRATIQUES D'ÉDUCATION PHYSIQUE

## Plus de 7000 candidats aux brevets technique et professionnel

Les épreuves pratiques d'éducation physique et sportive des brevets technique et professionnel, session de juin 2025, ont démarré le 13 mai sur toute l'étendue du territoire national.

Près de 7525 candidats sont inscrits à ces examens, répartis dans 53 centres. 7041 postulants au brevet d'études techniques (BET), 425 au brevet d'études professionnelles (BEP), 59 au brevet de technicien forestier (BTF) et 52 au DEMA pour les candidats de l'Ecole des beaux-Arts.

Brazzaville compte 1999 candidats au BET, 11 au BEP et 183 pour l'Ecole nationale des beaux-arts. Pointe-Noire a enregistré 1046 candidats au BET et 38 au BEP. Toutefois, les candidats au certificat de fin de formation des écoles normales à l'ENI sont soumis à la pratique de la classe.

Les épreuves se déroulent du 13 au 17 mai, d'après le calendrier de l'examen. Pendant cinq jours, les épreuves retenues sont le saut en hauteur, la course de vitesse ainsi que la gymnastique. A Brazzaville, les épreuves pratiques d'éducation physique et sportive des brevets techniques et profes-



Les candidats lors de la course de vitesse/Adiac

sionnels ont été lancées par le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Mamadou Kanté.

Le président général des ju-

rys des brevets, Rufin Mviri, a indiqué que le nombre de candidats de cette année est en augmentation de 14 % par rapport à l'effectif de l'année dernière. Il a souligné à cette

occasion le lancement de deux épreuves : l'EPS et la pratique de la classe pour les candidats au CEFEEEN. « La particularité de cet examen se situe au niveau de la conception par

la direction des examens et concours des titres des leçons à développer (items) par les apprenants au lieu des examinateurs comme avant ».

Lydie Gisèle Oko

## VATICAN

## Le pape Léon XIV appelle à une presse libre

A l'occasion de sa première audience depuis son élection, le nouveau pape, Léon XIV, a reçu plusieurs journalistes internationaux. Il a détaillé sa vision et ses attentes, plaidant pour une information « désarmée » et la libération des journalistes emprisonnés.



Le pape Léon XIV loue la liberté de la presse lors d'une audience avec des représentants des médias

A peine élu, le pape Léon XIV a souhaité accorder une place centrale à la presse en délivrant un message fort en faveur d'un journalisme libre et responsable. « Une communication désarmée nous permet de partager une vision différente du monde et d'agir de manière cohérente avec notre dignité humaine », a déclaré le nouveau souverain pontife.

Il a souligné la mission essentielle des journalistes, souvent exposés et parfois persécutés. « La souffrance de ces journalistes emprisonnés

interpelle la conscience des nations et de la communauté internationale, nous appelons tous à sauvegarder ce bien précieux qu'est la liberté d'expression et de la presse », a-t-il dit.

Le pape a également abordé un autre enjeu majeur : l'usage de l'intelligence artificielle dans les médias. « L'IA ne peut remplacer le jugement humain. Elle doit être un outil, jamais un maître », a-t-il insisté, en appelant à la prudence face aux dérives de l'automatisation de l'information et des fausses nou-

velles. Dans un contexte mondial où la répression des journalistes s'intensifie dans de nombreux pays, cette prise de position a été saluée et appréciée par les associations de défense de la liberté de la presse. Cette rencontre, au-delà de son caractère protocolaire, témoigne d'un désir clair d'ouverture et de dialogue avec les acteurs de l'information. Une première sortie publique qui donne le ton d'un pontificat sensible aux enjeux médiatiques et technologiques.

Jean Pascal Mongo-Slyhm  
(Stagiaire)

## GHANA

## Des hauts cadres sanctionnés pour non-déclaration du patrimoine

Dans une politique de transparence et d'assainissement des finances publiques, le président ghanéen, John Dramani Mahama, a pris des mesures fermes à l'encontre de plusieurs de ses ministres et collaborateurs pour n'avoir pas déclaré leur patrimoine.

Dans un pays où la corruption coûte environ trois milliards de dollars par an, cette décision marque le lancement officiel d'un ambitieux plan de lutte contre ce fléau, au cœur de son programme de société entamé en janvier dernier. Pas plus de 40 membres de son gouvernement ont été sanctionnés pour ne pas avoir respecté l'obligation de déclaration du patrimoine. Les personnes concernées se sont ainsi vu confisquer quatre mois de salaires dont un mois de salaire versé à un fond médical dédié aux patients de maladies non transmissibles chroniques.

En effet, ce nouveau « code de conduite », exigé par le président ghanéen aux responsables politiques et cadres administratifs, réaffirme notamment la déclaration obligatoire du patrimoine, impose l'interdiction de conflits d'intérêts, la transparence sur les voyages officiels et des restrictions sur les cadeaux d'une valeur de 1450 dollars. Un portail en ligne permettra aux citoyens de signaler confidentiellement les infractions présumées.

Cette campagne de moralisation intervient dans un contexte économique assez déficitaire depuis le défaut de paiement de sa dette en 2023. Le président John D.M tente désormais de restaurer la confiance, alors que les scandales de corruption ont entaché le mandat précédent, notamment celui de l'ex-président Nana Akufo-Addo.

J.P.M.-S.(Stagiaire)



# VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

**L'ART**  
dans toutes ses  
expressions de la  
**TRADITION**  
**MODERNITÉ**

**Expositions  
et projections :**

- Sculptures
- Peintures
- Céramiques
- Musique

**Horaires  
d'ouvertures :**

Du Lundi au  
Vendredi : **9H-17H**  
Samedi : **9H-13H**



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,  
République du Congo

# Compte rendu du Conseil des ministres du mardi 13 mai 2025

Le Conseil des ministres s'est réuni le mardi 13 mai 2025 à Oyo (département de la Cuvette), sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat. Quatre affaires étaient inscrites à son ordre du jour, soit :

Deux projets de décret au titre du ministère des Hydrocarbures ; Une communication sur l'état d'avancement de la réforme du secteur de l'électricité en République du Congo par le ministre Emile Ouosso, ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, suivie d'une réflexion des membres du Conseil sur ce sujet stratégique ; Des nominations au titre du ministère de l'Enseignement supérieur. I/- Ministère des Hydrocarbures.

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Bruno Jean Richard Itoua, ministre des Hydrocarbures, a soumis aux membres du Conseil des ministres deux projets de décret.

Le ministre Itoua a rappelé que l'objectif des pouvoirs publics est de reconfigurer des permis existants, devenus matures, afin de les relancer et de générer des revenus pour l'Etat.

Le premier texte est un projet de décret portant approbation de la renonciation par la société Congorep à la concession d'hydrocarbures liquides et gazeux, dite « Likouala » et attribution à la société nationale des pétroles du Congo d'un permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides ou gazeux, dit « Likouala II ».

Le permis sollicité se situe dans les limites géographiques de la concession Likouala. Cette concession a été mutée en contrat de partage de production en 1995. En 2003, 65% des droits de la concession ont été cédés au Congo par Total EP Congo, droits qui ont été simultanément transférés à la société Likouala S.A. le 6 octobre de cette année-là.

Cette concession a été mutée de Likouala S.A. à la société Congorep, acte approuvé par un décret du 1er juillet 2010. Jusqu'en 2023, le contracteur était composé de Congorep (65%), opérateur et d'ENI Congo (35%), associé.

En septembre 2023, le ministre des Hydrocarbures a approuvé la cession de l'intérêt participatif de 35% d'ENI Congo à la société Perenco S.A., le groupe contracteur étant alors composé de Congorep (65%) opérateur et Perenco (35%).

La concession prenant fin en mai 2028 et pour encourager la présentation d'un plan de développement ambitieux par la société nationale des pétroles du Congo (SNPC), le Conseil des ministres a examiné les conditions de la renonciation volontaire et par anticipation de la concession et de leurs intérêts participatifs par les sociétés Congorep et Perenco Congo au profit de la SNPC par l'octroi d'un nouveau permis d'exploitation dit « Likouala II », dans les limites géographiques de la concession.

Le contracteur de ce permis sera donc composé ainsi qu'il suit : la SNPC (15%) ; Perenco Congo (64,5%) et Congorep, opérateur (20,5%).

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant approbation de la renonciation par la société Congorep de la concession d'hydrocarbures liquides et gazeux, dite « Likouala » et attribution à la Société nationale des pétroles du Congo d'un permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides ou gazeux, dit « Likouala II ».

Poursuivant son propos, le ministre Itoua a soumis à l'examen des membres du Conseil un projet de décret portant approbation de la renonciation par la société nationale des pétroles du Congo au permis d'exploitation d'hydrocarbures dit « Ikalou / Ikalou Sud » et attribution à la Société nationale des pétroles du Congo d'un permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « Ikalou II ».

Le permis sollicité est dans les limites géographiques du permis d'exploitation Ikalou Ikalou Sud ; il s'agit du permis dit « Madingo Maritime », attribué en 1995 à ENI Congo et Total EP sous la forme d'un contrat de partage de production. Un permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides dit Ikalou Ikalou Sud a été octroyé à ENI Congo en 2005 et prorogé en 2020 pour une période de 5 ans, à la condition que le titre soit transféré à la SNPC à hauteur de 15% dans le contrat de partage de production Madingo Maritime.

Par courrier de septembre 2023, le ministère des Hydrocarbures a approuvé la cession à Perenco Congo de l'intérêt participatif de 85% détenu jusque-là

dans le permis Ikalou Ikalou Sud par la société ENI Congo.

Perenco Congo, spécialiste de l'exploitation de champs matures, a présenté un plan de développement soutenant une exploitation rentable du gisement Ikalou sur 20 ans. Devant l'imminence du terme, en juillet 2025, du permis Ikalou Sud, le Conseil des ministres a examiné la renonciation volontaire, par anticipation, de la SNPC et de Perenco Congo au permis Ikalou et à leurs intérêts participatifs dans le contrat de partage de production Madingo et attribution à la SNPC d'un nouveau permis d'exploitation dit « Ikalou II » dans les limites géographiques du gisement Ikalou. Le contracteur de ce nouveau permis est composé ainsi qu'il suit : SNPC, titulaire, (15%) et Perenco Congo, opérateur (85%).

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant approbation de la renonciation par la société nationale des pétroles du Congo au permis d'exploitation d'hydrocarbures dit « Ikalou / Ikalou Sud » et attribution à la Société nationale des pétroles du Congo d'un permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « Ikalou II ».

## II/- Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique

Invité à son tour par le président de la République à prendre la parole, M. Emile Ouosso, ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, a présenté aux membres du Conseil une communication sur l'état d'avancement de la réforme du secteur de l'électricité telle qu'engagée depuis plusieurs années.

Il ressort des éléments portés à la connaissance du Conseil des ministres que les réformes ainsi résolument engagées devront se poursuivre, afin d'améliorer les performances du secteur de l'électricité, élément moteur dans le développement de notre pays. Informé de l'ensemble des éléments liés à la réforme, le Conseil des ministres a encouragé le groupe de travail et de réflexion mis en place sous l'autorité du Premier ministre, chef du gouvernement, à mener toutes les discussions possibles et nécessaires, en vue de l'aboutissement d'une réforme structurée et apaisée, couvrant et améliorant l'ensemble du secteur de l'électricité, depuis la production jusqu'à la distribution-commercialisation.

Enfin, le Conseil des ministres a réaffirmé l'urgence, pour le gouvernement, d'étudier les conditions d'amélioration du réseau de transport d'électricité entre les villes de Pointe-Noire et Brazzaville, afin de réduire puis d'éliminer les pertes techniques sur ce tronçon et d'améliorer ainsi la desserte, la quantité et la qualité de l'électricité en faveur des populations.

## III/- Nominations

Enfin, et au titre des mesures individuelles, le Conseil des ministres a procédé aux nominations suivantes.

- Ministère de l'Enseignement supérieur

### Sont nommés :

Président du comité de direction de l'école nationale de formation initiale (ENFICE) : monsieur Etienne Paka, maître-assistant Cames ; Directeur général de l'école nationale de formation initiale (ENFICE) : monsieur Guy Mousavou, maître de conférences de l'université Marien-Ngouabi.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 12h20.

Fait à Oyo, le 13 mai 2025

Pour le Conseil des ministres, le ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement,

**Thierry Lézin Mougalla**

BANQUE DES ÉTATS  
DE L'AFRIQUE CENTRALE

Yaoundé, le 07 mai 2025

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), **Monsieur Yvon SANA BANGUI**, a reçu, le mercredi 07 mai 2025, au siège de l'Institut d'Émission, une délégation du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC), conduite par son Secrétaire permanent, **Monsieur André KANGA**.



Cette visite s'inscrivait dans le cadre de la campagne de sensibilisation autour du plan d'actions stratégiques 2025-2027 du GABAC, qui vise à renforcer le cadre institutionnel régional, intensifier l'assistance technique aux États membres et préparer le troisième cycle d'évaluations du GAFI. Le Gouverneur a réaffirmé l'adhésion de la BEAC à ces priorités.

Les échanges ont également porté sur le suivi du plan d'action de l'International Cooperation Review Group (ICRG) pour le Cameroun et la République Démocratique du Congo, avec pour finalité leur retrait rapide de la liste grise du GAFI.

Un point important a concerné le renforcement de l'autonomie budgétaire et opérationnelle des

Cellules de Renseignements Financiers (CRF). Une note en faveur d'un financement pérenne sera soumise au Comité ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC), avec l'appui attendu des ressources communautaires et des partenaires techniques et financiers.

Concernant les textes communautaires anti-blanchiment

adoptés le 20 décembre 2024, le Secrétaire Permanent du GABAC a salué les avancées enregistrées par la BEAC. Il a également annoncé la publication prochaine du règlement intérieur révisé de son Institution, destiné à harmoniser les pratiques de supervision dans la sous-région.

En clôture, le Gouverneur a renouvelé l'engagement de la BEAC à accompagner le GABAC dans la mise en place d'un dispositif régional de LBC/FT robuste et crédible, gage de stabilité financière dans la zone CEMAC. Le Secrétaire Permanent a salué cette détermination et affirmé l'engagement total de son institution à concrétiser les objectifs communs.

**Le Gouverneur de la BEAC**  
**Yvon SANA BANGUI**

## World Bank Group Consultant en gestion financière (STC-FM)

### Lieu : Brazzaville, Congo

Le Groupe de la Banque mondiale, principale institution multilatérale de développement économique global, cherche à recruter un consultant à court terme en gestion financière (STC-FM) pour son programme en République du Congo. Le STC-FM travaillera avec l'équipe pays et les chefs d'équipe sur les projets et programmes financés par la Banque mondiale en République du Congo.

### Description des tâches

Sous la supervision du spécialiste principal en gestion financière :

- Pour les projets/programmes en préparation : contribuer aux évaluations des risques en gestion financière, identifier les mesures d'atténuation des risques et proposer des arrangements à mettre en place pour assurer la bonne gestion financière des projets ;
- Pour les projets/programmes en exécution : procéder aux revues de la gestion financière couvrant la gestion budgétaire et comptable, le contrôle interne, les flux de fonds, les rapports financiers et d'audit, y compris l'adéquation des compétences du personnel chargé de la gestion financière du projet/programme ;
- Procéder à des examens du contrôle interne et de l'état des dépenses, en collaboration avec le spécialiste en gestion financière afin de déterminer l'éligibilité des dépenses imputées au financement de la Banque ;
- Examiner les rapports financiers intermédiaires périodiques et les rapports d'audit interne et externe ;
- Participer à des examens approfondis de projets/programmes ciblés et suivre la mise en œuvre des recommandations.
- Contribuer à l'évaluation des systèmes nationaux et à l'appui à la mise

en œuvre des procédures fiduciaires.

### Profil, aptitudes et compétences

- Titulaire d'un Diplôme d'Expertise Comptable ou d'un titre équivalent d'un institut comptable professionnel internationalement reconnu.
- Au moins 3 ans d'expérience professionnelle pertinente en gestion financière, audit financier légal et contractuel, y compris l'évaluation des cabinets d'audit, et la capacité à analyser l'impact des réserves et des points de contrôle dans les rapports d'audit assortis de réserves et des questions soulevées dans la lettre de gestion.
- Expérience en évaluation des risques, élaboration des stratégies d'atténuation, systèmes et procédures d'audit interne et de contrôle interne.
- Maîtrise de la revue des états financiers, incluant des états incluant des informations financières et non financière.
- Bonne connaissance de la gestion des finances publiques, des réformes de gouvernance et du secteur public.
- Bonne connaissance des normes comptables locales et internationales, et des normes internationales d'audit.
- La maîtrise du français et une connaissance pratique de l'anglais sont essentielles.

### Candidature

Les candidats remplissant les conditions décrites ci-dessus doivent soumettre leurs candidatures à [hagossou@worldbank.org](mailto:hagossou@worldbank.org) avec pour objet « Candidature au poste de STC-FM en République du Congo ». Seuls les candidats qualifiés seront contactés.

## FRANCE-ALGÉRIE

## Paris promet la réciprocité après l'expulsion de quinze diplomates

Le chef de la diplomatie française, Jean-Noël Barrot, a dénoncé la nouvelle expulsion de fonctionnaires français d'Algérie, la qualifiant d'« injustifiée ».

L'Algérie a évoqué quinze fonctionnaires « devant assumer des fonctions diplomatiques ou consulaires sans que ces affectations n'aient fait, au préalable, l'objet ni de notifications officielles ni de demandes d'accréditation appropriées comme l'exigent les procédures en vigueur ». Une nouvelle expulsion en vue de fonctionnaires annoncée le 12 mai par les autorités algériennes. Un nouvel épisode de tensions entre Paris et Alger car le ministre français des Affaires étrangères a promis la riposte alors que les relations entre les deux pays continuent de se détériorer. « Le départ d'agents en mission temporaire est in-

justifié et injustifiable », a regretté Jean-Noël Barrot, qui annonce une réponse « immédiate, ferme et proportionnée à l'atteinte portée à nos intérêts ». Mais « c'est une décision que je regrette, car elle ne va ni dans l'intérêt de l'Algérie ni dans celui de la France », a ajouté le patron de la diplomatie française. « Ce n'est pas uniquement une décision brutale sur le plan administratif, ce sont des hommes et des femmes qui ont dû quitter précipitamment leurs familles, leurs enfants, leurs domiciles », a-t-il ajouté. Mi-avril, la France avait rappelé son ambassadeur à Alger pour consultations et expulsé douze agents du

réseau consulaire et diplomatique algérien en France, après que l'Algérie avait elle-même expulsé douze membres du personnel diplomatique français. Les liens entre la France et son ancienne colonie sont depuis de plus en plus complexes, mais ils se sont nettement dégradés en 2024 lorsque le président Emmanuel Macron a suscité la colère d'Alger en soutenant la position du Maroc sur la question sensible du Sahara occidental. Ce qui a d'importantes répercussions en matière de sécurité, d'économie et de société. Environ 10 % des 68 millions d'habitants de la France ont des liens avec l'Algérie.

Noël Ndong

## PARTENARIAT ÉCONOMIQUE

## Rabat et le Caire s'allient pour conquérir l'Afrique subsaharienne

L'Égypte et le Maroc, deux pays d'Afrique du Nord, veulent développer leur partenariat économique pour atteindre plus facilement les marchés africains.

Une discussion a eu lieu entre le ministre égyptien de l'Investissement et du Commerce extérieur, Hassan Al-Khatib, et son homologue marocain, Omar Hejira. L'Égypte et le Maroc veulent augmenter le volume de leurs échanges commerciaux. « L'investissement et le commerce sont les piliers de l'avenir économique de la région », a déclara-

et marocains. Les secteurs les plus concernés sont le textile, l'agriculture et la pharmacie. Sur la même longueur d'ondes que son homologue égyptien, Omar Hejira a souligné l'importance d'exploiter la situation géographique privilégiée du Maroc et de l'Égypte en tant que portes d'entrée stratégiques vers les marchés africains.

Pour le ministre marocain, il faut une coordination entre les deux pays pour développer les chaînes d'approvisionnement et de distribution vers le continent africain, afin de servir les intérêts communs et de renforcer la présence économique arabe en Afrique.

Les deux parties ont passé en revue un certain nombre de sujets d'intérêt commun, notamment les moyens de promouvoir les investissements mutuels, de faciliter la circulation des biens et des services et de mettre en place des mécanismes de coopération dans des secteurs stratégiques. Elles ont également échangé sur la possibilité de signer un protocole d'accord conjoint afin d'établir un cadre institutionnel pour la coopération entre les deux ministères, ce qui contribuera à créer un environnement favorable pour attirer les investissements et encourager les échanges commerciaux.

N.Nd.

**« L'investissement et le commerce sont les piliers de l'avenir économique de la région »**

ré Hassan Al-Khatib, mettant l'accent sur l'importance d'activer les accords bilatéraux et d'approfondir les relations économiques avec les pays arabes et africains. Puis, il a souligné l'importance de la coordination pour ouvrir de nouveaux marchés aux produits égyptiens

**Développer des chaînes d'approvisionnement**

L'Égypte a une extension naturelle vers les marchés d'Afrique de l'Est et d'Afrique centrale. Le Maroc, quant à lui, est une porte d'entrée vers les marchés d'Afrique de l'Ouest.

## SAHARA OCCIDENTAL

## L'AFD va investir 150 millions d'euros dans la région

L'Agence française de développement (AFD) prévoit d'investir 150 millions d'euros au Sahara occidental, a annoncé son directeur général durant sa visite dans ce territoire disputé.

« Le groupe AFD va désormais investir dans les régions du Sud et y apporter des investissements et des financements ». C'est ce qu'a déclaré le directeur général Rémy Rioux, en marge de sa visite à Laâyoune, au Sahara occidental. Cette ex-colonie espagnole, considérée comme un « territoire non autonome » par les Nations unies, oppose depuis un demi-siècle le Maroc aux indépendantistes sahraouis du Front Polisario, soutenus par l'Algérie. La France a apporté l'été dernier un soutien appuyé à un plan d'autonomie du territoire « sous souveraineté marocaine » proposé par Rabat, mettant fin à des années de tensions entre les deux pays. Le président Emmanuel Macron avait déclaré, fin octobre dernier, que son pays était prêt à « accompagner le développement de ces territoires au travers d'investissements, d'initiatives durables et solidaires au bénéfice des populations locales », lors d'une visite d'Etat au Maroc.

Plusieurs entreprises françaises avaient signé, durant cette visite, des accords visant la production d'énergies vertes et e-carburants depuis ce territoire disputé. Le rapprochement entre Rabat et Paris a déclenché une crise diplomatique aiguë avec Alger dont les relations ne cessent de se détériorer.

N.Nd.

## SAHEL

## Une arme sur cinq des djihadistes provient des stocks de l'armée régulière

Une étude du Conflict armament research (CAR) sur l'origine des armes utilisées par les groupes terroristes dans la région du Sahel conclut que la plupart d'entre elles proviennent des arsenaux des armées nationales locales.

Les armes dont il est question sont saisies lors de raids menés par les groupes armés contre des positions militaires régulières. CAR, une ONG britannique spécialisée dans la traçabilité des armes conventionnelles, des munitions et du matériel militaire vers les zones de conflit, a publié un rapport sur l'origine de l'armement utilisé par les groupes terroristes actifs dans le Sahel. Selon cette étude, au moins sept armes ont été analysées. Les principaux groupes concernés sont le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, affilié à al-Qaïda, ainsi que l'État islamique au Sahel.

## Des armes pillées lors d'attaques

D'après le rapport, un cinquième des armes saisies entre 2014 et 2023 provient des stocks militaires des pays sahéliens, notamment le Mali, le Burkina Faso et le Niger. La plupart ont été récupérées à la suite d'attaques contre des unités militaires. Ces armes sont souvent exhibées par les groupes armés dans des vidéos de revendication diffusées en ligne. Le rapport note également que d'autres armes ont transité depuis des pays voisins marqués par des conflits armés, comme la Libye, le Liberia, le Nigeria et le Tchad. Selon les chercheurs de CAR, les groupes terroristes ont fait du pillage d'armes un élément central de leur stratégie, à la fois pour affronter militairement les États et pour s'armer en vue de futures opérations.

## Pas de soutien logistique externe identifié

Toujours selon l'étude, « aucune preuve convaincante » n'indique l'existence d'un approvisionnement direct en armes depuis l'extérieur du Sahel central, ni de liens logistiques structurés avec des groupes actifs hors de la région. Les chercheurs expliquent que les contraintes logistiques et géographiques obligent ces groupes à s'approvisionner localement. Le co-auteur du rapport, Matthew Steadman, parle d'un « cercle vicieux ». « Plus les groupes saisissent des armes, plus ils attaquent d'avant-postes, et plus leur capacité à poursuivre ces attaques augmente de manière exponentielle », a-t-il déclaré.

N.Nd.

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fermeture exceptionnelle de l'ensemble du réseau d'Agences de BGFIBank Congo du jeudi 15 mai (à compter de 12h) au Dimanche 18 Mai 2025.

Brazzaville, le 13 Mai 2025 – La Direction Générale de BGFIBank Congo porte à la connaissance de son aimable clientèle que dans le cadre de la fusion du système d'information toutes ses agences seront exceptionnellement fermées du jeudi 15 mai à partir de 12h jusqu'au dimanche 18 Mai 2025 inclus.

Durant cette période d'éventuelles perturbations pourront être enregistrées au niveau de nos plateformes digitales et monétiques.

Les activités reprendront normalement le Lundi 19 Mai 2025 aux heures habituelles.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre compréhension durant cette phase de transition et vous présentons toutes nos excuses pour le désagrément occasionné.

## A propos de BGFIBank Congo

BGFIBank Congo est présente depuis 25 ans en République du Congo.

Organisée en lignes métiers (Banque de Financement des entreprises & Institutionnels, Banque commerciale et Banque privée & gestion d'actifs), BGFIBank Congo a l'ambition permanente de satisfaire chacun des segments de sa clientèle en leur proposant des offres adaptées mais avant tout la meilleure qualité de service qui soit.

### **· BANQUE DE FINANCEMENT DES ENTREPRISES & INSTITUTIONNELS ; BANQUE COMMERCIALE ; BANQUE PRIVÉE & GESTION D'ACTIFS ; PRODUITS & SERVICES**

Avec une offre de produits & services variée et complète, répondant à la grande majorité des besoins de nos clients (crédit, épargne, banque digitale, cartes bancaires (visa), transfert d'argent, Bancassurance, Trade finance...) BGFIBank Congo se veut, le partenaire indispensable de toute relation bancaire. Banque de la modernité et de la technologie, BGFIBank Congo développe des produits et services à forte valeur ajoutée : Le produit BGFICASH MANAGEMENT : véritable outil de gestion bancaire à domicile, fortement apprécié des entreprises.

L'application MY BGFIBank CG qui à travers son offre diversifiée composée de services à valeur ajoutée, permet à tout client de réaliser ses opérations sans avoir à se déplacer. La mutation qu'a connu le marché bancaire congolais avec l'opération de rachat de l'ex société Générale par BGFIBank Congo, ramenant le nombre d'acteurs de 10 à 9 banques a permis notamment de renforcer son positionnement de leader. C'est donc fort de son histoire, de sa modernité et de la qualité des collaborateurs qui la composent que BGFIBank Congo vous attend pour mieux vous servir et demeurer votre partenaire pour l'avenir.

Suivez-nous sur :



**Ecoute - Qualité - Client**

Tél.: 81 88

Email : eqccongo@bgfi.com

[www.groupebgfibank.com](http://www.groupebgfibank.com)



**BGFIBank**  
Votre partenaire pour l'avenir

## OSIANE 2025

# Les acteurs-clés de la Tech réunis à Brazzaville

Les travaux de la neuvième édition du Salon international de la technologie et de l'innovation en Afrique centrale (Osiane) ont démarré le 13 mai au Palais des congrès de Brazzaville, avec des expositions, des conférences et des rencontres d'affaires. La cérémonie d'ouverture officielle est prévue pour le 14 mai, en présence des membres du gouvernement et des partenaires du salon.

Considéré comme le plus grand rassemblement des acteurs de la Tech d'Afrique centrale, le salon Osiane offre un espace pour découvrir les dernières innovations sur le thème « Transformons nos défis en opportunités ». Organisée par l'ONG Pratic, l'édition 2025 a mobilisé des experts internationaux, des décideurs influents, des entrepreneurs, des porteurs de projets, des régulateurs ainsi que des représentants des entreprises publiques et privées du numérique, et des délégations de la République démocratique du Congo, pays à l'honneur, ainsi que du Burundi, du Gabon, du Rwanda et de la République centrafricaine.

En tant qu'événement de référence dans le domaine numérique en Afrique, Osiane permet aux startups de mettre en avant leurs talents à travers des expositions. Des stands interactifs aux zones thématiques en passant par les rencontres d'affaires, le salon propose aux visiteurs une immersion complète dans leur domaine d'intérêt.



Dans les stands, les participants peuvent tester des produits en avant-première, participer à des démonstrations en direct et poser des questions aux experts. Les problématiques liées à l'intelligence artificielle, à la formation des jeunes, au financement, à la santé et à la transformation

digitale des entreprises seront abordées durant trois jours. Selon Luc Missidimbazi, le promoteur du salon, l'objectif de ces diverses expositions est de ravir les visiteurs et de stimuler les échanges. Le ton du neuvième salon a été donné lors d'un déjeuner d'affaires réunissant des entre-

À la découverte des stands/Adiac prises, des représentants des États et des partenaires au développement. Lors des échanges sur le financement alternatif, les participants ont souligné son importance pour l'essor des startups, en discutant des défis à surmonter et des opportunités offertes par le monde numé-

rique. Philippe Bouiti-Viaudo, l'un des intervenants, a noté que les startups d'Afrique centrale peinent à mobiliser les financements nécessaires au développement de leurs projets. En 2024, seulement 5 millions de dollars de financements ont été mobilisés, tandis que des pays comme l'Égypte, le Nigéria ou le Kenya réussissent à attirer cent fois plus de fonds.

Comme Philippe Bouiti-Viaudo, les différents intervenants ont appelé à mobiliser des fonds pour soutenir les lauréats du Challenge Osiane startups. Ils ont également évoqué plusieurs pistes de financement alternatif, notamment le crowdfunding (financement participatif) via des plateformes en ligne, l'investissement par capital-risque dans des startups à fort potentiel de croissance, le soutien des Business Angels qui permettent aux particuliers fortunés d'investir, ainsi que les prêts participatifs qui aident les entreprises à lever des fonds en empruntant à des particuliers.

*Fiacre Kombo*

BZV SM | BZV SEMAINE DE LA MODE

4<sup>ÈME</sup> ÉDITION

# Semaine DE LA mode

AFROCHIC

## 12 > 18

MAI 2025

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

**DÉFILÉS**  
**ATELIERS**  
**FORMATIONS**  
**EXPO VENTE - ZANDO**

### PROGRAMME

**MERCREDI 7 MAI**  
CONFÉRENCE DE PRESSE // 15H00

**DU 12 AU 17 MAI**  
ZANDO DE LA MODE : EXPOSITION, VENTE D'ARTICLES DE MODE  
HALL DE L'IFC // 10H00 - 18H00  
ENTRÉE LIBRE

**LUNDI 12 MAI**  
OUVERTURE DES STANDS  
RESERVÉ AUX CRÉATEURS DE MODE & STYLISTES

**MARDI 13 MAI**  
OUVERTURE OFFICIELLE DE L'ÉVÉNEMENT // 11H00 - 12H00  
MEET-UP: RENCONTRE PRIVILEGÉE AVEC LES CRÉATEURS, ANIMÉE PAR ADRIANA TALANSI  
GUEST: MARIEN NGOMBÉ // 12H30 - 14H00  
ATELIER 1 // 14H00 - 17H00  
THEME : COMMENT CRÉER SON PRESS-BOOK  
RESERVÉ AUX CRÉATEURS DE MODE ET STYLISTES

**MERCREDI 14 MAI**  
ATELIER 2 // 14H00 - 17H00  
THEME : COMMENT MAÎTRISER L'ART DE SE PRÉSENTER ET VENDRE SON IMAGE  
RESERVÉ AUX CRÉATEURS DE MODE ET STYLISTES

**JEUDI 15 MAI**  
DEFILE DE RUE // 15H00  
ESPLANADE DE NKOMBO (LA TELE) + ANIMATION  
ENTRÉE LIBRE

**VENDREDI 16 MAI**  
DEFILE DE RUE // 15H00  
MARCHÉ TOTAL+ ANIMATION  
ENTRÉE LIBRE

**SAMEDI 17 MAI**  
DEFILE DANS LE HALL DE L'IFC // 18H



COMMISSION NATIONALE DE TRANSPARENCE ET DE RESPONSABILITE DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

BUREAU  
PRESIDENCE  
CABINET  
N° 011/: CNTRIP.

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE

La Commission Nationale de Transparence et de Responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) se propose de recruter un comptable aux conditions suivantes:

### Qualifications et aptitude

Le candidat doit avoir :

- au minimum un Master en comptabilité avec background de Probatoire, Bac G2, BTS et Licence en comptabilité ;
- être de nationalité congolaise ;
- une expérience minimale de 5 ans dans un établissement public, privé ou un organisme international.

### Missions

Sous la supervision directe du Rapporteur-trésorier de la CNTR, le comptable a pour missions, entre autres, de :

- Assurer la tenue de la comptabilité au quotidien, notamment l'enregistrement, le rapprochement et la justification des opérations et des comptes ;
- Suivre les différentes activités financières et comptables de la CNTR ;
- Suivre l'exécution du budget de la CNTR et en faire des rapports périodiques ; Établir et vérifier au quotidien la gestion et le suivi de la trésorerie (caisse espèces, banques et autres stocks des produits de transferts) ;

Fait à Brazzaville, le **13 MAI. 2025**

Le Président,

**Joseph MANA FOUAFOUA**



## ELECTRICITÉ

## Le gouvernement appelé à surseoir la vulgarisation de la loi du secteur

Le réseau Mwangaza, une plateforme des organisations non gouvernementales engagées dans le secteur énergétique, désapprouve la démarche du ministère des Ressources hydrauliques et électricité de lancer la campagne de vulgarisation de l'ordonnance-loi n° 25/02 du 5 février 2025 modifiant la loi de 2014 relative au secteur de l'électricité, sans la ratification du Parlement et sans intégrer les demandes clés de la société civile.

Le 12 mai, le réseau Mwangaza a rappelé que le ministre des Ressources hydrauliques et électricité a fait adopter, en décembre 2024 par le Conseil des ministres, un projet d'ordonnance-loi modifiant et complétant la loi n° 14/011 du 17 juin 2014 relative au secteur de l'électricité. Pour cette plateforme d'organisations de la société civile, cette démarche avait surpris les parties clés au secteur, dont elle-même, l'Association congolaise pour les énergies renouvelables et d'autres acteurs privés.

Ce Réseau fustige aussi le fait qu'en date du 5 février dernier, le président de la République a signé et promulgué l'ordonnance-loi n°25/025 modifiant et complétant la loi relative audit secteur, pendant que le Parlement était en vacances, et sans que cela soit autorisé par loi n°24/012 du 20 décembre 2024 portant habilitation du gouvernement. Pour ce réseau, ceci est en violation des dispositions de l'article 129 de la Constitution du 18 février 2006 telle que modifiée et complétée en 2011.

Etant donné que cette ordonnance-loi n'est pas encore ratifiée par le Parlement, d'une part, et que les lacunes relevées doivent impérativement être comblées avant sa ratification, d'autre part, le réseau Mwangaza demande au gouvernement de ne pas vulgariser un tel texte encore sous examen au niveau de la Commission énergie de l'Assemblée nationale.

## Des contributions pour la



Les membres du réseau Mwangaza lors d'une conférence de presse à Kinshasa/Adiac

## bonne marche du secteur

Le réseau Mwangaza a également déploré le fait que les contributions des parties prenantes clés (la société civile et certaines entreprises privées) ne soient pas prises en compte dans cette action. Il cite notamment le besoin de renforcer l'effectivité de la décentralisation énergétique, et non de réduire le pouvoir d'action provincial à 5 MW ; la nécessité de développer une fiscalité adaptée aux ambitions du pays décrites dans l'article 48 de la Constitution qui consacre le droit de tous d'accéder à l'énergie, ainsi que le besoin de renforcer les institutions existantes pour plus d'efficacité, en lieu et place d'en vouloir créer des nouvelles, renforçant ainsi les risques de chevauchement et de l'inefficacité des actions.

Il y a également la non-opportunité du besoin de créer une société nationale pour le dispatching d'énergie, mais plutôt le besoin se

fait sentir pour la création d'une institution qui doit gérer le transport de l'électricité, ce qui pourra également impliquer le dispatching et bien d'autres services techniques.

Dans leurs réactions, la société civile et d'autres acteurs ont également relevé le fait que la réforme proposée n'a pas intégré la dimension de la garantie que l'État doit mettre en place pour faciliter et favoriser les investissements pour des projets de développement énergétique dans certaines zones considérées comme non rentables et qui sont souvent victimes de la marginalisation en ce qui concerne l'accès pour tous à l'énergie ; le besoin que la loi intègre le principe de la planification énergétique inclusive et intersectorielle, comme une obligation légale; le fait que la réforme proposée s'arroge le droit de légiférer sur les matières transversales telles que la transition éner-

gétique ; et l'ambiguïté de vouloir faire passer certains marchés, des concessions et licences sous forme de marchés spéciaux sans que cela suive la procédure des passations des marchés publics.

Le réseau Mwangaza estime que le gouvernement congolais ne devrait pas procéder à la vulgarisation d'un tel texte encore sous examen au niveau de la Commission énergie de l'Assemblée nationale, étant donné que cette dernière n'est pas encore ratifiée par le Parlement, d'une part, et que les lacunes relevées doivent impérativement être comblées avant sa ratification, d'autre part. Ce réseau invite, par ailleurs, les partenaires techniques et financiers, notamment la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, à prendre acte de la non-ratification de cette loi par le Parlement et des lacunes persistantes. Par conséquent, à surseoir tout appui à la vulgarisation de

cette ordonnance pour s'assurer d'une ratification qui intègre les propositions d'amélioration par les parties prenantes clés, à savoir la société civile et la corporation des opérateurs du secteur de l'électricité.

Le Parlement, de son côté, a été exhorté à associer les parties prenantes clés (Société civile, acteurs privés ainsi que les autres institutions clés) aux travaux techniques de la commission en charge de l'électricité pour combler les lacunes relevées. Le ministre des Ressources hydrauliques et électricité est quant à lui appelé à ne pas procéder au forcing, mais s'assurer de l'accompagnement des parties prenantes clés du secteur, pour une inclusivité et une appropriation de la réforme qui devra aboutir aux résultats probants en ce qui concerne l'amélioration de l'accès pour tous à l'électricité.

Lucien Dianzenza

## HÔPITAL GÉNÉRAL DE RÉFÉRENCE DE TSHIKAPA

## Lancement d'une campagne de réparation gratuite des fistules

Une campagne de réparation gratuite des fistules gynéco-obstétricales débutera le 14 mai à l'Hôpital général de référence de Tshikapa, chef-lieu de la province du Kasai, au profit des femmes ayant une incapacité de contrôler les urines, les selles et les gaz après l'accouchement ou une intervention chirurgicale.

« À la population de la ville de Tshikapa, celle des territoires et villages de la province du Kasai, une campagne de réparation des fistules gynéco-obstétricales première vague pour l'année en cours, débutera le mercredi 14 mai 2025 au sein de l'Hôpital général de référence de Tshikapa. La prise en charge médicale, chirurgicale et le transport des malades sont à charge de l'hôpital », a annoncé le Dr Léon Manyama, directeur par intérim de l'Hôpital

général de Tshikapa, cité par l'Agence congolaise de presse.

Les fistules obstétricales ont des conséquences néfastes sur la santé de la femme. Selon le Dr Manyama, les

femmes qui en souffrent sont souvent condamnées à la dépression, à l'isolement social et à une pauvreté accrue.

Cette maladie affecte un demi-million de femmes et de filles en Afrique sub-

saharienne, en Asie, dans les États arabes ainsi qu'en Amérique latine et aux Caraïbes. Chaque année, l'on note la survenue de nouveaux cas.

Pour rappel, la fistule obsté-

tricale est l'une des lésions les plus graves et les plus dangereuses susceptibles de survenir lors d'un accouchement. Il s'agit d'une perforation entre le vagin et la vessie et/ou le rectum, due à un travail prolongé et qui se produit en l'absence de soins obstétricaux rapides et de qualité. Elle provoque une fuite d'urine et/ou de matières fécales par le vagin, et entraîne à plus long terme des problèmes médicaux chroniques.

Blandine Lusimana

**« À la population de la ville de Tshikapa, celle des territoires et villages de la province du Kasai, une campagne de réparation des fistules gynéco-obstétricales première vague pour l'année en cours, débutera le mercredi 14 mai 2025 au sein de l'Hôpital général de référence de Tshikapa. La prise en charge médicale, chirurgicale et le transport des malades sont à charge de l'hôpital »**



COMMISSION NATIONALE DE TRANSPARENCE ET DE RESPONSABILITE DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

BUREAU  
PRESIDENCE  
CABINET  
N° 011/: CNTRIP.

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN COMMUNICATION

La Commission Nationale de Transparence et de Responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) se propose de recruter un consultant en communication aux conditions suivantes :

### Profil du Consultant

- Être titulaire d'un Master en Journalisme, en Communication, relations publiques, marketing ou dans les domaines connexes ;
  - Être de nationalité congolaise ;
  - Démontrer une expérience d'au moins cinq ans dans l'élaboration de stratégies de communication et dans leur mise en œuvre (Joindre une stratégie de communication déjà élaborée par vos soins ainsi que des éléments probants de mise en œuvre) ;
  - Maîtrise écrite et orale de la langue française avec une bonne connaissance de l'anglais ;
  - Excellentes qualités rédactionnelles (Joindre un article publié, un rapport ou une publication) ;
  - Disposer de compétences en organisation d'évènements avec une attention au détail ;
  - Maîtrise de Microsoft Office (MS Word, Excel, PowerPoint, et des outils du web) ;
  - Bonne connaissance de l'utilisation des réseaux sociaux (Twitter particulièrement) ;
- Flexibilité, intégrité, professionnalisme, respect de la diversité et esprit d'équipe.

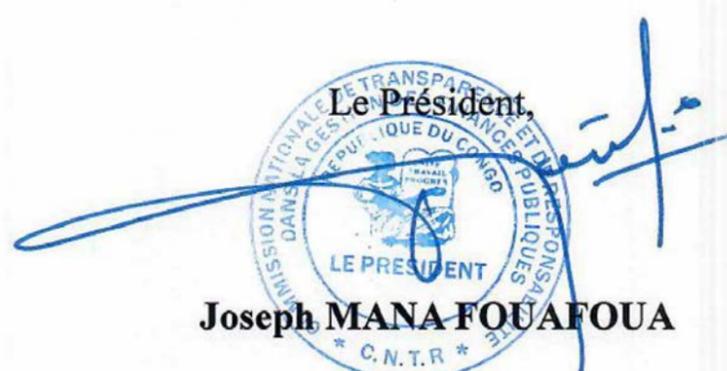
### Conditions de soumission

Tous les candidats doivent envoyer leur CV, copies certifiées conformes des diplômes, attestations de travail et lettre de motivation (indiquant les attentes salariales).

### Délai de recevabilité des candidatures

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse: 165, avenue Nelson Mandela à Brazzaville au plus tard le 31 mai 2025 à 17h.

Fait à Brazzaville, le **13 MAI. 2025**

Le Président,  
  
Joseph MANA FOUAFOUA  




COMMISSION NATIONALE DE TRANSPARENCE ET DE RESPONSABILITE DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

BUREAU  
PRESIDENCE  
CABINET  
N° 011/ : CNTRIP.

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN SUIVI-EVALUATION

La Commission Nationale de Transparence et de Responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) se propose de recruter un consultant en suivi évaluation (CSE) aux conditions suivantes:

### Missions

Sous la supervision directe du Président de la CNTR, le consultant en suivi évaluation (CSE) a pour missions, entre autres, de:

- superviser l'élaboration du manuel de suivi-évaluation des activités de la CNTR;
- concevoir et diffuser les outils de collecte des informations sur le terrain;
- analyser les écarts entre prévisions et réalisations, et formuler des recommandations pour prendre les mesures correctives qui s'imposent;
- assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations de ces différentes missions;
- animer la cellule de suivi-évaluation de la CNTR.

### Qualification :

- Diplôme universitaire de niveau minimum BAC+5 en économie, en statistiques, administration publique, sciences politiques, ou discipline similaire;
- être de nationalité congolaise.

### Expérience .;

- Au moins 5 ans d'expérience professionnelle en matière de formulation et de suivi et évaluation des politiques publiques;
- Des capacités prouvées à travailler en milieu institutionnel avec des responsables des ministères et des partenaires au développement de haut niveau, ainsi qu'avec des responsables d'entreprises du secteur privé et d'entités territoriales décentralisées.

**Langue :** une excellente maîtrise de la langue française est exigée. Une bonne connaissance de l'anglais serait un avantage.

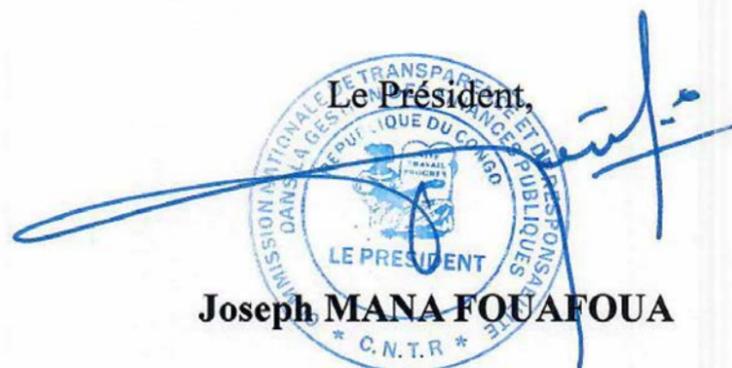
### Conditions de soumission

Tous les candidats doivent envoyer leur CV, copies certifiées conformes des diplômes, attestations de travail et lettre de motivation (indiquant les attentes salariales).

Délai de recevabilité des candidatures

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse: 165, avenue Nelson Mandela à Brazzaville au plus tard le 31 mai 2025 à 17h.

Fait à Brazzaville, le **13 MAI. 2025**

Le Président,  
  
**Joseph MANA FOUAFOUA**  
 \* C.N.T.R. \*

WISU FILM FESTIVAL 2025

# Les pionniers du cinéma congolais célébrés à travers une exposition inédite

Lancé le 9 mai à l'Institut français du Congo (IFC), en marge du mois de l'Europe et du festival du film européen-africain, le Wisu film festival a ouvert les portes de son édition inaugurale avec une exposition photographique unique. Elle met à l'honneur les figures emblématiques du cinéma congolais, des visages familiers qui ont marqué cet art et continuent de le faire vivre sur le territoire.

Acteurs, réalisateurs, producteurs, metteurs en scène, scénaristes... tous sont représentés dans cette galerie d'images installée au hall de l'IFC. Le public peut y découvrir, entre autres, Pascal Nzongi, Amour Sauveur, Monie Lek, Hassim Tall Boukambou, Claudia Yoka, Rodrigue Ngolo, Richi Mbebele, ou encore Louis Moumounou. Des portraits forts, en noir et blanc ou en couleur, capturant les regards et les expressions de celles et ceux qui font battre le cœur du cinéma local. « C'est une manière de saluer leur engagement et leur contribution à un art qui reflète nos sociétés et nos réalités », a expliqué Armelle Luyzo Mboumba, réalisatrice, productrice et directrice du festival.

Parmi les absents de la cérémonie d'ouverture, Paul Mouandzibi a tenu à marquer sa présence d'une manière symbolique. « Absent à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du mois de l'Europe, et du Wisu film festival, mais mon esprit, lui,



y était, et mon effigie m'a représenté à l'Institut français du Congo de Brazzaville. Merci à Laforge Prod », a-t-il écrit sur les réseaux sociaux. L'exposition ouverte jusqu'au 13

juin s'inscrit dans une programmation plus large qui célèbre le cinéma congolais à travers des projections de fictions et documentaires, panels, ateliers

Un aperçu de l'exposition/Adiac pour jeunes talents, et cartes blanches. Pour Armelle Luyzo Mboumba, ce festival « se veut la force du récit, ce pouvoir qu'a l'image de transmettre,

de guérir, mais aussi de provoquer ».

Dans son discours inaugural, elle a rappelé le sens du thème de cette édition, à savoir « Le cinéma, miroir de la société : du passé au présent ». « Ce thème est bien plus qu'un slogan, c'est une invitation à réfléchir ensemble à la manière dont le cinéma capte nos émotions, éclaire nos réalités et préfigure nos avenir », a-t-elle déclaré.

Soutenu par de nombreux partenaires tels que l'Union européenne, l'IFC, le Goethe-Institut, les Ateliers Sahn ou encore Bana Moyi, le Wisu film festival se veut une vitrine pour le cinéma national, mais aussi un espace d'apprentissage, de partage et de création. « Ce festival, c'est une promesse faite à la jeunesse congolaise : celle d'un espace pour apprendre, créer et rêver », a conclu Armelle, appelant le public à continuer de soutenir cette initiative dédiée à faire rayonner le cinéma congolais.

Merveille Jessica Atipo

## EN VENTE

**FOOTBALL**

# Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Dila Gori l'emporte 3-2 sur le terrain de la lanterne rouge, Telavi. Romaric Etou et Deo Gracias Bassinga étaient tous deux titulaires. Aligné dès le coup d'envoi pour la seconde fois de la saison, l'attaquant congolais a inscrit son premier but en Europe, le troisième de son équipe, à la 90e+6 minutes.

Pays-Bas, match aller du 1er tour des play-offs, 2e division Den Bosch bat Cambuur 1-0, sans Kévin Monziano, absent de l'équipe depuis son expulsion le 16 mars.

Slovaquie, 9e et avant-dernière journée des play-offs, 1re division

Victoire importante pour le DAC face au Spartak Trnava (1-0). Yhoan Andzouana, titulaire, et ses co-équipiers reviennent ainsi à un point de leur adversaire et peuvent espérer une place sur le podium s'ils battent Zilina et que le Spartak ne gagne pas lors de la dernière journée.

Slovénie, 28e journée, 2e division

Le Tabor Sezana l'emporte 3-1 à Bilje. Kamal Bafounta était titulaire au coup d'envoi.



Premier but en Europe pour Déo Gracias Bassinga/DR

Suisse, 35e journée, 1re division

Kévin Mouanga et Morgan Poaty étaient tous deux titulaires lors du match nul de Lausanne à Lucerne (1-1).

Score de parité également pour le Servette face aux Young Boys de Berne (0-0). Bradley Mazikou a joué toute la rencontre.

Au classement, les Bernois sont deuxième avec 56 points et onze longueurs de retard sur le FC Bâle, Lausanne est dernier avec 51 points.

Suisse, 34e journée, 2e division

Mené 0-3 après 27 minutes à Vaduz, Thoune ramène finalement le 3-3. Avec Christopher Ibayi titulaire. Thoune est déjà assuré du titre et de la montée en Super League.

Turquie, 35e journée, 1re division

Gaius Makouta est entré à la 75e minute lors du succès d'Alanyaspor à Gaziantep (0-1).

Chandrel Massanga, titulaire, et Hatayspor prennent un point à Goztepe (1-1).

Breyton Fougeu est entré à la 57e mi-

nute lors du revers de Demirspor à Besiktas (1-4).

Au classement, Alanyaspor est 15e et premier non reléguable avec 35 points et seulement trois longueurs d'avance sur le premier reléguable Sivasspor.

Hatayspor et Demirspor sont déjà condamnés à la relégation.

Turquie, 38e et dernière journée, 2e division

Sakaryaspor bat l'Enseler Erokspor 2-0. Simon Nsana et Francis Nzaba étaient tous deux titulaires, alors que Dylan Saint-Louis est convalescent.

Çorum chute à Istanbulspor 0-3, sans Durel Avounou, absent pour le cinquième match de rang. Notons que David Sambissa, international gabonais d'origine congolaise, a inscrit deux buts. Dixième, douzième et treizième, Çorum, Erokspor et Sakaryaspor ont terminé leur saison.

Ukraine, 28e journée, 1re division

Le LNZ Cherkasy prend un point chez l'Obolon Kiev (0-0). Béni Makouana est entré à la 71e minute.

**Camille Delourme**

Ambassade des Etats-Unis d'Amérique  
Brazzaville, République du Congo  
Le 12/05/2025

**Vente publique organisée par l'Ambassade des Etats-Unis à Brazzaville**

L'Ambassade des Etats-Unis à Brazzaville annonce une vente aux enchères en ligne qui se tiendra du 27 au 30 MAI 2025 via une plateforme sécurisée: [online-auction.state.gov](https://online-auction.state.gov).

**Biens mis en vente:**

- Meubles de maison et de bureau
- Appareils électroménagers
- Outils informatiques et accessoires de bureau
- Équipements de stockage et tables de bureau
- Matériaux de construction
- Mobilier de jardin (tables et chaises)

**Calendrier:**

- Visite physique des lots : du 27 au 28 MAI 2025
- Vente aux enchères en ligne : du 27 au 30 MAI 2025
- Paiement des lots : du 02 -03 JUIN à partir de 13h 00

**Modalités:**

- Une pièce d'identité valide est requise pour le paiement et le retrait des articles.
- Les paiements doivent être effectués en espèces (FCFA uniquement) auprès du représentant de l'ambassade.
- Les acquéreurs sont responsables de l'organisation du transport et de la manutention pour le retrait des articles.

**Contact:**

Pour toute question, veuillez envoyer un courriel à [Brazzavilleauction@state.gov](mailto:Brazzavilleauction@state.gov).

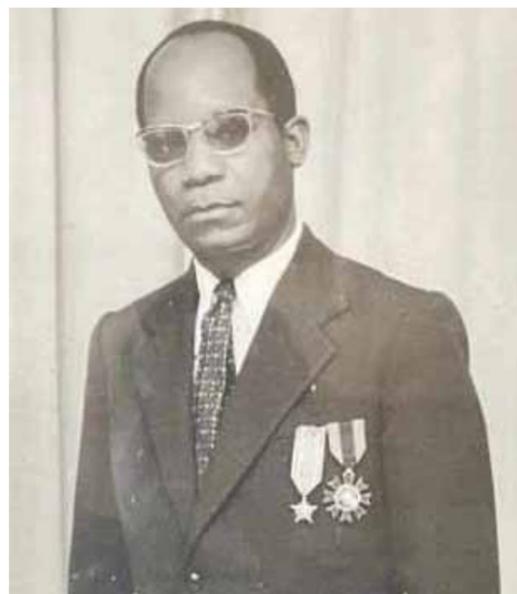
**REMERCIEMENTS**

Les familles Mpassi, Matsika, les enfants et la veuve Matsoka, remercient leurs parents paternels et maternels, leurs amis, connaissances et le quartier pour le soutien, l'assistance, le réconfort et leur bienveillance lors du décès et durant les obsèques de leur père et époux, feu Matsika Albert qui nous a quittés le 14 avril 2025. Que le Seigneur notre DIEU nous fortifie et nous aide à continuer son œuvre d'amour, d'aide et de paix. Ton Amour infailible restera en nous pour toujours.  
Repose en paix papa.



La famille de feu Jean-Pierre Mafouana tient à exprimer sa profonde gratitude à toutes celles et ceux qui, de près ou de loin ont pris part aux différentes étapes de son dernier hommage : veillée, célébration à l'église et accompagnement à sa dernière demeure.

Que Dieu vous bénisse pour votre présence, vos prières et votre soutien dans ces moments de recueillement et de douleur.



## FÉCOFOOT

# Le comité exécutif retrouve le siège

Les membres du comité exécutif de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) se sont officiellement réinstallés au siège de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) huit mois après leur expulsion.

L'acte symbolique a été posé le 13 mai par Me Jean Ignace Massamba, huissier de justice à la Cour d'appel de Brazzaville, en présence de Victor Magloire Nganguia, représentant le comité exécutif, du personnel de la Fécofoot et de quelques dirigeants des clubs. « Nous nous retrouvons ici au siège de la Fécofoot dans le cadre de l'exécution d'une décision. A titre de rappel, dans le cadre du contentieux qui opposait le comité exécutif de la Fécofoot à la commission ad hoc instituée par l'assemblée générale extraordinaire du 25 septembre 2024, la Cour d'appel de Brazzaville a, en date du 9 mai 2025, vidé son appel. L'arrêt qui a été rendu prescrit entre autres la réintégration du comité exécutif de la Fécofoot au sein de ses bureaux sis au n° 2 rue de la Libération de Paris. En exécution de cet arrêt, je vais procéder à la réintégration dans les locaux du siège du comité exécutif dirigé par M. Jean Guy Blaise Mayolas », a précisé l'huissier.

Au nom du comité exécutif, Victor Magloire Nganguia a dit toute sa reconnaissance au gouvernement et a rassuré que, depuis le 12 mai, le secrétariat de la Fécofoot a envoyé tous les procès verbaux à la Fédération internationale de football association. « C'est au



Me Jean Ignace Massamba, huissier de justice à la Cour d'appel de Brazzaville, et Victor Magloire Nganguia faisant l'état des lieux du siège

congrès de la Fifa de se prononcer car nous avons réuni tout ce qu'elle avait demandé. Il n'y a donc plus de problème », a-t-il dit.

Les dirigeants des clubs se disent soulagés. « C'est un sentiment de satisfaction. Depuis huit mois, j'étais caserné à la maison. Ce qui n'est pas normal car le football, c'est le stade d'entraînement et Alphonse- Massamba- Débat plus les autres stades. Pour

tout sportif, on ne peut qu'être content de se retrouver en ce moment sur les lieux. Le président de la Fécofoot, de par son savoir-faire, va réunir tous les présidents des clubs pour relancer la machine », a témoigné Jean Pierre Packa, secrétaire général du Club athlétique renaissance aiglons.

« Merci au président de la République et au gouvernement pour leur intervention dans la crise que traverse

le football congolais depuis huit mois. Aujourd'hui, nous sommes tous contents par rapport à ce retour car nous sommes tous à la Fécofoot. C'est vrai c'était un combat. Dans ce genre de situation, il y a toujours une solution. Je vais demander à ceux qui étaient de l'autre côté de se joindre à nous afin de chercher l'avenir du football féminin », a commenté Eustache Ignace Kibinza, se-

crétaire général du Football club féminin La Source. Le comité exécutif de la Fécofoot retrouve son siège. Mais dans quel état ? Pendant sa réintégration, le siège était dans le noir. Les impayés laissés par la commission ad hoc s'élèvent à plus de 800000 francs CFA. Un problème à régler d'urgence afin de permettre aux agents de travailler dans les conditions optimales. .

James Golden Eloué

## CAN U20

## La RDC éliminée en quarts de finale par l'Afrique du Sud

Les Léopards U20 de la République démocratique du Congo (RDC) n'ont pas pu se qualifier en demi-finale de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations de la spécialité qui se déroule en Egypte.

Les poulains du sélectionneur Guy Bukasa ont été battus en quarts de finale de la compétition par l'Afrique du Sud par 0 but à 1, loupant ainsi une qualification en Coupe du monde U20. Les jeunes joueurs ont succombé durant les prolongations, malgré leur domination dans l'entrejeu. Le jeune attaquant sud-africain Thanbang Mahlangu a offert la qualification à son pays avec l'unique but de la partie à la 105+3e minute, punissant les Congolais de leur manque de réalisme, et surtout, de leur petite expérience.

Le sélectionneur Guy Bukasa a sa-



lué le parcours de ses joueurs malgré l'élimination. « Je suis très content de mes garçons, parce qu'on est la seule équipe de l'Uniffac à avoir tenu jusqu'à la dernière minute. Les autres ont été éliminées dès le premier tour, et ce n'était pas beau à voir ». Il a également souligné l'importance de la structuration et de la régularité dans le développement des équipes de jeunes, en prenant l'exemple de son adversaire du jour. « L'Afrique du Sud participe régulièrement à cette compétition. C'est l'une des équipes qui produit du beau jeu, et ils ont déjà

évolué ensemble en U17 », a-t-il fait remarquer.

C'est la première participation congolaise en phase finale de la Coupe d'Afrique U20, avec un parcours assez positif en phase des groupes. Les Léopards ont fini parmi les meilleurs troisièmes, sortant du groupe A aux côtés du Sénégal, du Ghana et de la République centrafricaine. Les jeunes congolais ont fait jeu égal avec le Ghana (1 but partout), avant de battre la Centrafrique (3 buts à 1) et perdre face au Sénégal (0 but à 2).

Martin Enyimo